

# BULLETTIN MUNICIPAL DE SOUZY



DECEMBRE 2016 - n°8/2016

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – Fax 04 74 26 23 71 [mairie@souzy.fr](mailto:mairie@souzy.fr) - Site internet : [www.souzy.fr](http://www.souzy.fr)

*Le Maire, le Conseil Municipal et le personnel communal  
vous souhaitent*

**DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE  
ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2017**

*Vous êtes conviés le samedi 14 janvier 2017  
à 18 heures à la salle polyvalente*

**pour la cérémonie des vœux du maire**

*En présence de Christophe Guilloteau, député, Président du Département  
et de Sophie Cruz, conseillère régionale*

*Nous serons honorés d'accueillir les nouveaux habitants.*

*Un vin d'honneur et la galette de Rois offerts par la Municipalité clôtureront la  
cérémonie.*

## **DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES**

**Deux permanences :**

**Samedi 7 janvier 2017  
de 9h à 12h**

**Samedi 14 janvier 2017  
de 9h à 12h**

**En MAIRIE**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Prrière de bien vouloir les retirer aux dates prévues ci-dessus ou de les faire prendre par un tiers en cas d'absence.

**Il n'y aura pas d'autre distribution programmée.**

## Réunion du jeudi 24 novembre 2016 à 20h COMPTE-RENDU

### SEANCE N°09/2016

Étaient présents : Guy SAULNIER – Luc TAVERNIER – Daniel MURE – Nicole DOITRAND – Françoise PONCET – Dominique BLANC – Cyrille PUIPIER – Lionel VERRIERE – Marie-Thérèse PITAVY – Bruno MAUVERNAY – Denis PONCET – Valérie HERNANDEZ – Sandrine PONCET – Patrick VOLAY.

Était excusé : Roger VERMARE (pouvoir à Valérie HERNANDEZ)

Était absent :

### ORDRE DU JOUR :

1. Dossier aménagement du carrefour du Camard
2. Cheminement piéton du Champagnol (financement, plan d'arpentage)
3. Modification du tracé du chemin rural de Madalon
4. Délibérations concernant l'intercommunalité (attribution de compensation, composition du conseil communautaire)
5. Demandes de subvention à la Région (plan ruralité)
6. Mutuelle communale
7. Assistance juridique année 2017
8. Jouets de Noël 2016
9. Point sur les dossiers et informations diverses
10. Questions diverses

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de la réunion du 20 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité

### **1. Dossier aménagement du carrefour du Camard**

M. le Maire informe le conseil municipal du dossier des Consorts Gonzalez pour vendre le tènement situé au carrefour du Camard a bien avancé. Cette acquisition permettra l'aménagement du carrefour RD 4 – RD 389 – RD489. Une réunion est programmée avec les représentants du Département, le Président de la Communauté de communes et les maires de Ste Foy l'Argentière et St Genis l'Argentière pour définir les modalités de financement de l'opération.

M. le Maire souhaite profiter des travaux d'aménagement du carrefour pour résoudre le problème d'écoulement des eaux pluviales lors de fortes pluies, comme mardi 22 novembre.

### **2. Cheminement piéton du Champagnol**

M. le Maire présente le plan de financement. Le Département s'engage à prendre en charge les dépenses suivantes : travaux préparatoires, terrassements, voirie, glissières, maçonnerie et eaux pluviales pour un montant estimé à 90 965 € HT.

La Commune de Souzy prendra à sa charge la fourniture et la pose de la passerelle, les frais d'acte (géomètre et actes notariés), l'étude hydraulique et les aménagements paysagers pour un montant estimé à 43 000 €HT. Il est rappelé qu'une subvention au titre des amendes de police 2016 a été octroyée pour cette opération pour un montant de 7 875 €.

M. le Maire présente le plan d'arpentage élaboré par le Cabinet Denton. Une précision est attendue concernant la propriété de la parcelle B 467 (chemin d'accès du « Château Brûlé ») dont 4 m<sup>2</sup> sont rétrocédés à la commune.

Le conseil municipal approuve le plan de financement proposé ainsi que le plan d'arpentage.

### **3. Modification du tracé du chemin rural de Madalon**

M. le Maire présente l'historique du dossier. Le propriétaire de la parcelle cadastrée B85 avait en 1996 construit une annexe qui empiétait sur le chemin rural de Madalon. Un accord avec la municipalité de l'époque avait abouti avec un échange de terrain avec la commune permettant la modification du tracé du chemin. Cette procédure n'a jamais aboutie, et il convient donc aujourd'hui de la régulariser.

Le conseil municipal a déjà délibéré le 17 septembre 2013 pour acquérir 283 m<sup>2</sup> de la parcelle B476 permettant l'aménagement du nouveau tracé.

Il est maintenant nécessaire de constater la désaffectation de l'ancien tracé (qui n'est plus utilisé depuis plus de 15 ans) et prescrire l'enquête publique préalable à la vente du chemin rural aux propriétaires de la parcelle B85, M. Ledy et Mlle Roy. Accord unanime du conseil municipal.

### **4. Délibération concernant l'intercommunalité**

- **Composition du conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes des Monts du Lyonnais**

Dans le cadre de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des communautés de communes des Hauts du Lyonnais et de Chamousset en Lyonnais, le conseil municipal doit délibérer sur la composition du conseil communautaire. La nouvelle communauté de communes sera composée de 24 communes, ce qui donne un nombre de 35 délégués répartis comme suit :

- Communes de St Martin en Haut et St Symphorien sur Coise : 4 délégués chacune
- Communes de St Laurent de Chamousset, Larajasse, Haute-Rivoire, Montrottier, Ste Foy l'Argentière : 2 délégués chacune.
- Communes de Brussieu, Pomeys, Aveize, St Genis l'Argentière, Chambost Longessaigne, Villechenève, Meys, Brullioles, Duerne, Souzy, Grézieu-le-Marché, Coise, St Clément les Places, Longessaigne, la Chapelle sur Coise, les Halles, Montromant : 1 délégué chacune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette composition, issue de l'accord local.

Il est précisé que pour les communes de moins de 1000 habitants (comme Souzy), la désignation du délégué communautaire doit se conformer à l'ordre du tableau. Le maire est donc d'office délégué titulaire, son suppléant étant le 1<sup>er</sup> adjoint, M. Tavernier.

#### • Révision de l'attribution de compensation

Le conseil communautaire du 10 novembre 2016 a approuvé à l'unanimité la révision de l'attribution de compensation. Cette révision doit maintenant être approuvée par tous les conseils municipaux (*NB : finalement refusée par Ste Foy et Brullioles*). Elle a été initiée afin d'alléger la charge des communes débitrices (qui versent une attribution à la communauté de communes).

Pour Souzy, le montant de l'attribution de compensation perçue passe de 18 970.23 € à 18 434.89 €. Accord unanime du conseil municipal.

### 5. Demande de subvention à la Région (plan ruralité)

Le conseil régional a décidé de mettre en place une nouvelle politique d'aides en faveur des communes rurales par la mise en place d'un « Plan régional en faveur de la ruralité ». Sont éligibles les projets de l'année 2016 dans la mesure où ils ne sont pas encore payés. Le montant de la subvention accordée peut aller jusqu'à 40% du montant HT de l'investissement. M. le Maire propose de solliciter dès à présent une subvention pour la création du jardin d'enfants et pour le cheminement piéton entre la zone d'activités et le Champagnol. D'autres demandes pourront être formulées dès que les dossiers seront mieux avancés. Accord unanime du conseil.

Concernant les travaux d'aménagement du jardin d'enfants, les travaux de terrassement et de maçonnerie sont en cours. La commission « aménagement » se réunira ensuite pour la sélection des jeux à installer.

### 6. Mutuelle communale

Une mutuelle communale est une assurance santé équivalente à une complémentaire individuelle classique et des tarifs négociés pour les concitoyens d'une même commune. Chaque habitant peut bénéficier d'une mutuelle adaptée à ses besoins et son budget. Elle facilite l'accès à la santé pour tous.

Les maires des communes de Ste Foy l'Argentière, St Genis l'Argentière Montromant, les Halles et Souzy ont rencontré les mutuelles MTRL et SOLIMUT. Les différentes propositions sont à l'étude.

### 7. Assistance juridique année 2017

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion à la Mission Assistance Juridique (veille juridique, conseil juridique, études d'actualité...) du Centre de Gestion pour un montant annuel de 658 € pour l'année 2017.

### 8. Jouets de Noël 2016

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention à l'Amicale Laïque au titre des Jouets de Noël, à hauteur de 16 euros par enfant fréquentant l'école de Souzy, soit pour cette année: 736€.

### 9. Point sur les dossiers et informations diverses

**Bassins de rétention ZA Bellevue :** l'étude de végétation a été réalisée sur les parcelles devant accueillir les deux bassins. L'inventaire floristique réalisé début novembre permet de démontrer que ces parcelles ne sont pas situées en zone humide.

L'arrêté préfectoral n°DDT\_SEN\_2016\_11\_10\_D96 du 10 novembre 2016 autorise la réalisation des travaux d'aménagement de la ZA de Bellevue (bassins de rétention).

L'appel d'offres pour la réalisation des bassins a donc pu être lancé. Le démarrage des travaux est programmé pour février 2017, pour une durée de 8 mois.

**Urbanisme :** M. le Maire porte à la connaissance du conseil municipal l'estimation réalisée par le service des Domaines concernant la parcelle bâtie B265, aux Yvermons.

Concernant les communes dotés d'un Plan d'occupation des sols (POS), les services de la DDT nous font savoir que le projet de PLU doit être arrêté fin mars 2017, sinon le POS deviendra caduc et les communes concernées seront alors soumises au règlement national d'urbanisme (avec avis conforme du préfet sur chaque demande de permis de construire, d'aménager ou déclaration préalable). Le PLU de Souzy a été arrêté en février 2016.

Le bilan final du PPRM (plan de prévention des risques miniers) de Ste Foy l'Argentière a été présenté aux personnes publiques associées le 8 novembre 2016, avant son approbation.

**Cimetière** : M. le Maire soumet le devis de l'entreprise CASSAGNE Paysages pour engazonner la partie du nouveau cimetière non utilisée. Il est nécessaire d'amener préalablement de la terre végétale.

**Conseil d'école du 17 novembre 2016** : en l'absence de Roger Vermare, M. le Maire présente les principaux points évoqués lors de la réunion. En raison des mesures de sécurité, il est interdit de se garer aux abords de l'école pendant le temps scolaire. Le projet d'école portera jusqu'en 2020 sur le thème éco-citoyen, en vue d'obtenir le label éco-Ecole. Les enfants nés début 2014 pourront être accueillis à l'école à partir de janvier.

Concernant la commande de tablettes et le vidéoprojecteur interactif ont été livrés. Un routeur wifi doit être installé.

**Contributions 2017** : La contribution au SDMIS (service départemental et métropolitain d'incendie et de secours) s'élèvera à 12 540€.

**Entretien des installations de chauffage des bâtiments communaux** : il a été réalisé début novembre. Quelques pièces sont à remplacer pour les chaudières de l'école et de l'église.

**Rapports annuels** : les rapports annuels sur le prix et la qualité des services Déchets et Assainissement non collectif, année 2015, sont portés à la connaissance du conseil municipal.

**Nouveau service** : Un artisan boulanger résidant St Genis l'Argentière viendra les mardis matin de 10h à 12h. Son camion magasin sera installé sur le parking en-dessous de l'école.

**Arrondissement** : La commune de Souzy (comme les communes de Chamousset en Lyonnais) fera partie de l'arrondissement de Lyon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**SIVOS du collège de Ste Foy** : M. le Maire donne lecture des principaux points évoqués lors du dernier comité syndical. 453 élèves sont scolarisés. Il y a eu 91 % de réussite au brevet. Du mobilier et des nouveaux jeux extérieurs ont été financés par le SIVOS pour un montant de 9 060 €.

**Nouvelle association à Souzy** : Valérie Hernandez, présidente, présente la nouvelle association Samba DéMons (percussion festive des Monts du Lyonnais). L'association regroupe des personnes issus des Monts du Lyonnais et vise à animer les fêtes et défilés au son de la batucada.

**Terrain de foot synthétique** : le club Haute-Brévenne Foot a sollicité les communes concernées et la Communauté de communes pour la réalisation d'un terrain en gazon synthétique. La CCCL n'apportera qu'un soutien administratif.

**Distribution des sacs poubelle** : elle aura lieu sur 2 permanences : les samedis 7 et 14 janvier de 9h à 12h, en salle du conseil municipal. Françoise Poncet et Nicole Doitrand assureront la 1<sup>re</sup>, et Marie-Thérèse Pitavy et Sandrine Poncet la 2<sup>e</sup>.

## 10. Questions diverses

Daniel Mure informe que le comice des 4 cantons aura lieu à St Laurent de Chamousset du 7 au 10 juillet 2017. Le thème du défilé est « les Années 80 ».

Une visite par le conseil municipal de la Préfecture et du siège du Département sera programmée en février 2017.

\*\*\*

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Secrétariat de mairie

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat sont les suivants :

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 14h à 18h
- Vendredi de 14h à 18h

Vous pouvez également nous contacter par téléphone du lundi au vendredi à partir de 8h30.

**Le secrétariat de mairie sera fermé exceptionnellement le lundi 2 janvier 2017.**

## Permanence du 31 décembre 2016 pour inscription sur les listes électorales en 2017

Une permanence pour inscriptions sur les listes électorales sera assurée le

**Samedi 31 décembre 2016 de 9h à 11h**

## Photos des Classes en 6

Vous pouvez les consulter et passer vos commandes à la mairie, durant les heures d'ouverture du secrétariat de mairie. Elles seront disponibles jusqu'au 15 janvier 2017.

# ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2016

## NAISSANCES

Assil, Abd Eldjalil, Abdel Hamid **KABACHI** né le 20 janvier 2016 à Sainte-Foy-Lès-Lyon  
Erwan Pierre Patrick **COLIN** né le 24 janvier 2016 à Ecully  
Mackenzie Nadine Anthonia **GEORGES MAUVERNAY** née le 20 mars 2016 à Ecully  
Anaé Elisa Renée **VERNAY** née le 25 avril 2016 à Ecully  
Adan Franck **TRAN** né le 29 juin 2016 à Feyzin  
Leny **VAPILLON** né le 8 août 2016 à Ecully  
Firmin **BRIEL** né le 21 août 2016 à Lyon 4e  
Evan Jean Albert **ANIER** né le 31 août 2016 à Montbrison  
Lou **ROCHET LEONET** née le 7 septembre 2016 à Ecully  
Lana Lisa Marie **BECHON** née le 17 novembre 2016 à Souzy  
Evan Grégory **BELIER** né le 17 novembre 2016 à Ecully

## MARIAGES

Vincent **BOUDONNAT** et Stéphanie Pierrette Danièle **LORCA** célébré le 30 avril 2016 à Courzieu (Rhône).  
Jérôme Dominique **FONTANIERE** et Chrystelle Claire Danièle **BONHOMME** célébré le 23 juillet 2016 à Feurs (Loire).  
Michel **FAVIN** et Magalie Evelyne **BOURDON** célébré le 10 septembre 2016 à Souzy.  
Roger Laurent **VERMARE** et Marielle **FREDIERE** célébré le 10 décembre 2016 à Souzy.

## DECES et TRANSCRIPTIONS DE DECES

Jean Jacques **MARREL** décédé le 26 janvier 2016 à Souzy à l'âge de 63 ans.  
Robert Alain **CHEVRON** décédé le 22 mars 2016 à Souzy à l'âge de 75 ans.  
Marcelle Jeanne **VIAL** veuve **FANGET** décédée le 26 juillet 2016 à Souzy à l'âge de 89 ans.  
Marie-Louise **BLEIN** veuve **MARREL** décédée le 14 août 2016 à Souzy à l'âge de 90 ans.  
Paul Marie **MOULIN** décédé le 30 octobre 2016 à Lyon 9<sup>e</sup> à l'âge de 71 ans.  
Bernard Alexandre Yvon **PEYRAT** décédé le 20 novembre 2016 à Lyon 4<sup>e</sup> à l'âge de 58 ans.

# INFORMATIONS DIVERSES

## SCOT DES MONTS DU LYONNAIS

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Monts du Lyonnais sera le document de planification cadre du territoire. Il en édicte les grands principes d'aménagement (qui doivent respecter les lois, schémas et plans supérieurs), qui seront retranscrits dans les documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme – PLU - et cartes communales), qui eux-mêmes s'imposeront aux permis de construire, déclarations préalables, ...

Après 6 années de travail, au cours desquelles le périmètre d'étude a été élargi (34 communes) et l'équipe d'élus syndicaux renouvelée, un projet de SCoT des Monts du Lyonnais a été arrêté le 23 février 2016 par le comité syndical. Des consultations ont alors été conduites : personnes publiques associées de mars à juin, et population via une enquête publique sur 1 mois en juin-juillet. Le projet de Scot a alors été retravaillé pour tenir compte des avis et observations émises dans ce cadre. C'est cette dernière version qui a été approuvée le 11 octobre 2016 par la majorité des délégués du comité syndical présents (39 élus favorables et 1 abstention).

L'approbation est l'avant-dernière étape de la procédure ; c'est une validation politique du SCoT ; la préfecture doit vérifier la légalité du schéma avant de pouvoir l'appliquer sur les communes. Verdict mi-décembre... (NB : la Préfecture a donné un avis favorable au SCOT, sans remarque, ni réserve)



*Vote des délégués syndicaux pour l'approbation du SCoT des Monts du Lyonnais le 11 octobre 2016 à Grézieu le Marché.*

## ***Inauguration des locaux de RADIO MODUL dans l'ancienne mairie de SOUZY***

MILLE MERCI A VOUS TOUS ! Toutes nos espérances ont été largement dépassées pour l'inauguration de nos studios ! Vous avez été nombreux à venir à notre rencontre et nous vous en remercions.

Cette solidarité et cet amour pour le territoire des Monts du Lyonnais sont bel et bien présents et vous l'avez encore prouvé. Elus et citoyens, nous vous remercions tous infiniment et sommes très heureux d'être ici à Souzy.

Enfin, n'oubliez pas que Radio MODUL c'est votre radio, alors si vous avez un projet d'émission ou si vous souhaitez participer à la vie de cette radio hors micro, contactez nous !



Email : [contact@radiomodul.fr](mailto:contact@radiomodul.fr) - Tél : 06 59 00 22 92  
(Fabrice Nougier)"

*De gauche à droite : Bernard Chaverot, président du Simoly, Richard Chermette, conseiller départemental, Christophe Guilloteau, député et président du Département, Guy Saulnier, Maire de Souzy et Fabrice Nougier, président de l'association RADIO MODUL*

# Tennis de Table

## Bilan sur nos équipes seniors en cette fin de 1<sup>ère</sup> phase de championnat

Nos équipes sénières ont réalisé dans l'ensemble une très bonne première partie de saison, puisque toutes équipes confondues, le bilan est le suivant : 16 victoires, 5 nuls et 4 défaites.

**Equipe 1 (en Départementale 1) :** Dans une poule très homogène, notre équipe fanion termine dans le trio de tête, à égalité de points avec les 2 autres équipes, mais avec un goal-average inférieur ce qui la prive d'une accession, au niveau supérieur, directe ou par le passage de barrage.

**Equipe 2 (en Départementale 1) :** Notre équipe 2 a réalisé une bonne première phase puisqu'elle termine à la 3<sup>ème</sup> place de son championnat.

**Equipe 3 (en Départementale 2) :** cette équipe termine à la 2<sup>ème</sup> place de sa poule et se retrouve dans la position à jouer les barrages d'accession

**Equipe 4 (en Départementale 3) :** équipe, très bien emmenée par la jeunesse qui a la surprise générale termine première de sa poule et accède à l'étage supérieur en ayant enchaîné les victoires.

### Equipes jeunes :

Les 4 équipes jeunes ont très bien débuté le championnat le samedi 26 novembre, par un plateau sur notre site de Souzy.

L'équipe 1 et l'équipe 2 en ressortent invaincues

L'équipe 3 termine son beau parcours par une courte défaite qui sera la seule de la journée pour elle

L'équipe 4 compte 2 défaites, mais est constitué de très jeunes joueurs qui se sont très bien battus.



### Actualité de fin d'année :

Le club pongiste de Souzy organise son tournoi annuel le **samedi 17 décembre**

Ce sera la 22<sup>ème</sup> année d'existence de ce tournoi.

Inscriptions sur place entre 13h30 et 14h00

Tableaux proposés :

- Tableau handicap (ouvert à tous, avec un handicap de points au mieux classé)
- Tableau toutes séries (sans handicap de points)
- Tableau non licenciés et classées <700pts (pour joueurs sans classement ou avec un petit classement)
- Tableau jeune (- 15 ans)

## FR SOUZY organise son 22<sup>ème</sup> Tournoi de Tennis de Table

Tableau Handicap (ouvert à tous)	: 5 €
Tableau Toutes Séries	: 3 €
Tableau Non Licenciés / Classés < 700 pts	: 5 €
Tableau Jeunes	: 3 €

2 tableaux maximum

Inscriptions sur place à 13h30

Début du tournoi à 14h00

**Samedi 17 Décembre 2016**

**Salle des Sports de Souzy**

[www.frsouzy.com](http://www.frsouzy.com)

# La fin d'année 2016 en images

## Repas des séniors : →

Samedi 26 novembre, 81 convives se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas des séniors. Le succulent repas, préparé par le restaurant le Gourmet de Meys et servi par les membres du CCAS, a régalé les invités. Ils ont ensuite beaucoup apprécié le spectacle de qualité proposé par ALORS EL DANSE ↓



Dimanche 27 novembre, un **concours de belote** était organisé par Souzy en Famille.

Les joueurs de belote ont pu s'affronter en toute

Convivialité avant de déguster le saucisson-pommes de terres préparé par Odette Mure et son équipe.

← bureau de Souzy en Famille

## Téléthon :

46 marcheurs se sont lancés dans les chemins de Souzy et de ses environs, sur les 2 parcours proposés. Le repas proposé a été dégusté par 82 personnes. Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a confectionné une cinquantaine de crêpes, et a participé au tirage de la tombola.

Le Club tricot a confectionné et vendus des carrés en laine pour ensuite confectionner des couvertures pour une association. La bibliothèque a donné des livres qui ont été vendus. Des jeux de cartes et de société étaient à disposition.

Un grand merci à tous les participants et aux sponsors du Téléthon : Intermarché Souzy, Bricomarché Souzy, FG PRO, Provol, Atria, Sogea, Amazone Coiffure, Librairie Mots et Merveilles, Boulangerie Lagoutte, Boulangerie Chavassieux, COACO.

Montant reversé au Téléthon : 1069,41 Euros (dont 327,50 euros de dons)

